AUDIO POLE

POLE 533

ENCEINTE PROFESSIONNELLE

MODE D'EMPLOI

1 Installation

a. Introduction

Merci d'avoir fait l'acquisition de l'enceinte POLE 533. Afin d'obtenir les performances optimales de ce produit, il est recommandé de lire attentivement ce qui suit. Conserver par ailleurs ce manuel, il pourrait être utile dans le cas d'un démontage et/ou d'une nouvelle installation.

b. Branchements

Bien respecter la polarité pour le raccordement des câbles (+ rouge, - noir).

c. Accrochage

Pour accrocher l'enceinte sur une paroi ou un mur, fixer d'abord le support (1) sur l'enceinte avec les vis fournies.
Percer la paroi pour y fixer l'étrier (2) suivant les cotes ci-dessous. Les vis de fixation murales doivent être adaptées au poids de l'enceinte.

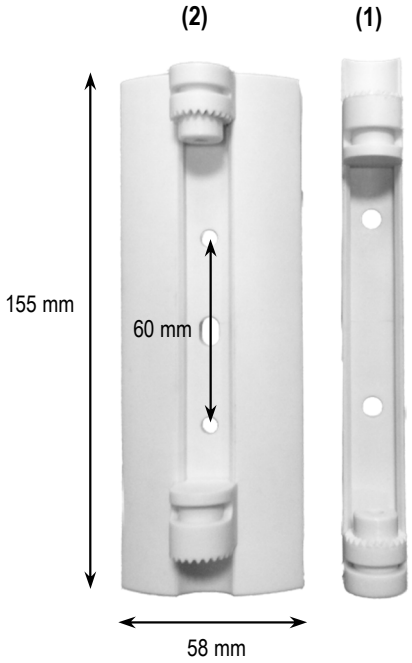

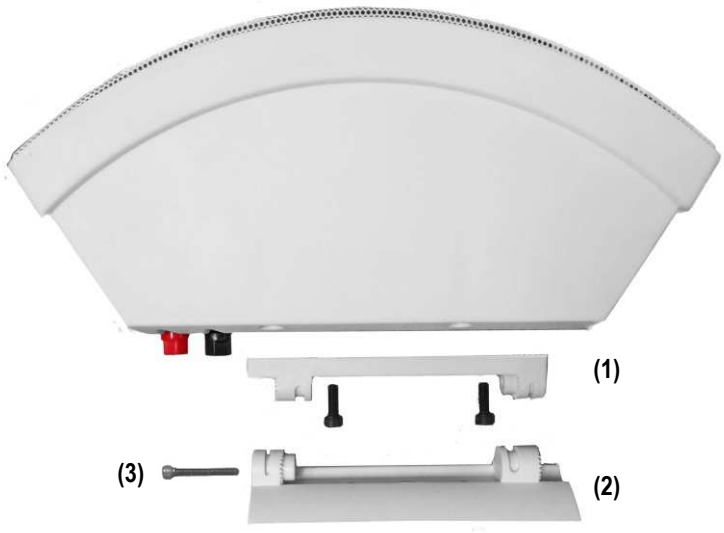

Une fois l'étrier (2) fixé, vérifier la bonne solidité de l'arrimage. Raccorder ensuite les câbles comme indiquer plus haut, puis remonter l'enceinte avec son support (1) sur l'étrier (2) . Orienter l'ensemble puis fixer le système en utilisant la vis de serrage (3).

2 Caractéristiques

Type	1 voie
Transducteurs	x 3 large bande 76 mm (3")
Puissance	50 W RMS
Impédance	16 Ω
Réponse en fréquence	60 Hz - 20 kHz @ -10dB
Sensibilité	90 dB (1m/1W)
Dispertion	150° x 120°
Matériau	ABS
Dimensions (H x L x P)	120 mm x 315 mm x 175 mm
Poids	1,9 kg
Accessoire fourni	Accroche murale orientable

3 Mise au rebut

Ce symbole indique que l'appareil doit faire l'objet d'un tri sélectif lorsqu'il est en fin de vie. Pour sa mise au rebut contacter ECOLOGIC au **0825 825 732.** Cet opérateur gère pour AUDIOPOLE les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) professionnels.

4 Garantie

Cet appareil est garanti pièces et main d'œuvre contre tout défaut de fabrication pendant une période de deux ans à partir de la date d'achat par son premier utilisateur.

1. L'appareil a bien été installé et mis en œuvre en observant les consignes données dans ce mode d'emploi.
2. L'appareil n'a pas été détourné de sa destination, de manière volontaire ou accidentelle, et n'a pas subi de détérioration ou de modification autre que celles décrites ici ou explicitement autorisées par AUDIOPOLE.
3. Toutes les éventuelles modifications ou réparations ont bien été effectuées par une station technique agréée AUDIOPOLE.
4. L'appareil défectueux doit être retourné auprès du revendeur ayant effectué la vente ou à défaut auprès d'une station technique agréée AUDIOPOLE avec la preuve d'achat.
5. L'appareil a été convenablement conditionné pour éviter tout dommage pendant le transport.

AUDIOPOLE

22, rue Édouard Buffard, Z.A.C. de la Charbonnière, Montévrain - 77771 Marne-la-Vallée Cedex 4 - France

Tél : + 33 (0)1 60 54 32 00 - Fax : + 33 (0) 1 60 54 31 90 - www.audiopole-pa.com - www.audiopole.fr